

Edito

Septembre 2022

C'est l'heure de la rentrée !

Nous espérons que ces vacances estivales se sont déroulées pour le mieux, et que chacune et chacun a pu profiter de cette pause pour se ressourcer et recharger les batteries. Il est à présent temps pour nous tous de retrouver le chemin du travail et de l'école. La rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022. Pour rappel, les horaires de l'école changent à partir de cette année, à savoir :

- ✓ **Hénansal : matin -> 8h35 à 11h50, après-midi -> 13h45 à 16h30**
Départ du car de Hénansal à 8h20 pour Quintenic
- ✓ **Quintenic : matin -> 8h35 à 11h35, après midi -> 13h20 à 16h20**

Pour cette nouvelle année, voici la répartition des classes :

Sur le site de HENANSAL :

- Classe de 20 élèves de PS-MS avec Madame GESTIN (directrice de l'école), assistée de Julie GOUAULT en tant qu'ATSEM.
- Classe de 17 élèves de TPS-GS avec Madame LEYZOUR, assistée de Krystelle NEVOT en tant qu'ATSEM. En cours d'année de nouveaux TPS seront accueillis.
- Classe de 20 élèves de CE2 et CM1 avec Madame LE CORRE.
- Classe de 22 élèves de CM2 avec Madame LAUNAY

Sur le site de QUINTENIC :

- Classe de 19 élèves de CP-CE1 avec Madame DUBOIS
- Classe de 18 élèves de CE1-CE2 avec Madame BOUEDEC

La garderie périscolaire du matin et du soir est assurée par Anne-Claude HELLOUVRY, Julie GOUAULT et Krystelle NEVOT. La préparation des repas et la gestion du restaurant scolaire est assurée par Fanny HELLOUVRY, aidée de Corine BEDFERT de QUINTENIC.

En ce début du mois de septembre, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée.

Sylvie HERVO

Numérotation de la commune

La numérotation de toute la Commune touche à sa fin (sauf le bourg).



Tous les foyers concernés auront donc un numéro et une nouvelle adresse. Chacun devra installer son numéro sur sa boîte aux lettres et communiquer sa nouvelle adresse à tous les organismes publics.

La distribution aura lieu le **samedi 15 octobre** au foyer rural de Hénansal **de 9h à 18h**, ainsi que le **dimanche 16 octobre de 9h à 13h**.

Chacun se verra remettre un numéro, un certificat d'adressage ainsi que 5 cartes adresses qui permettra d'effectuer vos changements d'adresses.

Nous comptons sur vous, pour venir chercher votre nouveau numéro et nouvelle adresse.

Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h30 à 12h00

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

NOUVEAU : retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet, www.henansal.fr



Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 juillet 2022 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire ; GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoints ; DURAND Pascal, OLERON Régine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, URFIE Anne-Sophie, HINGAN Marion, LE GUIRINEC Sonia, HAMON Jean-Baptiste

Absents excusés : BROUARD Catherine représentée par OLERON Régine

Secrétaire : David ANDRIEUX

- Repas du CCAS : montant de la participation

Madame Le Maire explique au Conseil Municipal que le repas du CCAS aura lieu le **Mardi 11 octobre 2022 à 12h** au foyer rural, et le traiteur retenu pour l'occasion est M Éric JOUAN de Saint-Alban. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide que la participation financière sera de 12 € pour les convives et de 24 € pour les accompagnateurs. La trésorerie enverra un avis des sommes à payer aux participants.

- Programme voirie 2021-2022 : Avenant

Madame le Maire rappelle que par délibération du 08 mars 2021, le Conseil Municipal avait retenu l'entreprise EUROVIA pour effectuer les travaux de réfection de diverses voies communales programme 2021-2022 (câblage souterrain éolien) pour un montant de 97 841, 50 € HT soit 117 409, 80 € TTC. Madame le Maire explique au conseil qu'il y a eu des modifications apportées : purge, reprofilage et accotements à Launay Gourlay et reprise des accotements sur la route de la Bonnais. Suite à ces changements, l'entreprise EUROVIA a proposé un avenant d'un montant 19 488, 13 € HT soit 23 385, 76 € TTC à la charge de RTE. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter l'avenant.

- Convention entre la commune de HENANSAL et la commune de PLEDRAH pour le transfert du compte épargne temps dans le cadre d'une mutation

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la mutation de Madame LE GLATIN Lydie – en qualité de Secrétaire principale de mairie - à la commune d'HENANSAL s'effectuera le 1er septembre 2022. Cette mutation est assujettie au transfert du compte épargne temps (CET) de l'agent. Il convient d'établir une convention entre la commune de HENANSAL et la commune de provenance pour définir les conditions financières de transfert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la convention pour le transfert du CET de Mme LE GLATIN Lydie.

- CANTINE ET GARDERIE : REVISION DU PRIX au 1er septembre 2022

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les prix des repas au Restaurant Scolaire ainsi que sur les prix de la garderie périscolaire qui étaient restés inchangés depuis plusieurs années.

	2021	2022	% d'augmentation
Repas enfant	2,75€	2,83€	3%

Les tarifs restent inchangés pour la garderie périscolaire, à savoir

	Prix communal	Majoration de 5€/enfant et par ¼ heure à partir de 18h30
Journée complète (avec goûter)	3,60€	
3enfants et +	3,30€	
Matin	1,60€	
Soir (avec goûter)	2,40€	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver ces tarifs.

- DELIBERATION MANDATANT LE CENTRE DE GESTION DES COTES D'ARMOR (CDG22) POUR LA MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT-GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor (CDG 22) a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance statutaire garantissant les collectivités territoriales et les établissements publics adhérents contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires (décès, accident du travail, maladie professionnelle, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie ordinaire, maternité...). La collectivité de HENANSAL, soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances, peut se joindre à la mise en concurrence effectuée par le CDG 22.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire que le CDG 22.

- Vente de parcelles à Madame DELAMARRE Marie HENANSAL

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'achat de deux parcelles cadastrées C n°658 d'une superficie de 13 m² et C n°875 d'une superficie de 20 m² situées « 12, route des Caps » à Madame DELAMARRE Marie.

Cette dernière pensait en être déjà propriétaire mais ce n'est pas le cas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le prix de vente à 46 € HT le m².

- **Marché d'assurance, lots protection juridique, protection fonctionnelle, flotte-véhicules et auto-collaborateurs. Choix de la compagnie d'assurance**

Madame le Maire explique qu'une consultation a été lancée courant juin 2021 pour le renouvellement des contrats d'assurance de la commune. Madame le maire a donc présenté la proposition faite par LA SMACL (PACIFICA) concernant l'assurance responsabilité, auto-collaborateurs, protection juridique, protection fonctionnelle et véhicules à moteur de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le contrat d'assurance à la SMACL à compter du 8 octobre 2022.

- **Réhabilitation de la Maison sis 17 Route des caps : choix de l'architecte retenu suite à la procédure de marchés publics**

Un appel d'offre a été lancé pour choisir les maîtres d'œuvre (architectes) pour la réhabilitation de la maison sis 17 route des caps. L'ouverture des plis a eu lieu le 21 juin dernier, quatre architectes ont répondu. L'analyse des plis a été faite le 04 juillet par l'ADAC et trois architectes ont été retenus pour l'audition du 8 juillet, à savoir :

- HENON TUDOR Architectes, STUMM Architecture, COLAS DURAND Architectes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir les 3 équipes de maîtrise d'œuvre citées ci-dessus et donne pouvoir au Maire pour retenir l'architecte : **COLAS DURAND Architectes**.

Points divers

- ✓ Point sur l'évolution du dossier "chauffage" à la bibliothèque.
 - ✓ Journée citoyenne du 24 septembre : une réunion de préparation a été fixée au 8 septembre
 - ✓ Une Charte d'utilisation du foyer sportif est en cours d'élaboration par la Commission sport.
 - ✓ Retour sur le dernier conseil d'école : départ de Mme MENORET à HENANSAL remplacée par Mme LEYZOUR et Mme GROSSET à QUINTENIC remplacée par Mme BOUEDEC.
- Pour la rentrée 2022-2023, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) comptera 116 élèves à la rentrée 2022-2023.

Prochaine réunion de conseil : le 05 septembre 2022 à 20 heures



Petites annonces

- **Disponible depuis le 1^{er} août, chiot Epagneul Breton , mâle jaune et blanc– Tél : 02.96.31.56.37 ou 06.74.01.65.08**
- **Logement T2 – libre mi-septembre – s'adresser à la Mairie – Tél. : 02 96 31 50 02**
- **Auxiliaire de vie expérimentée propose ses services en semaine** pour aide à la toilette, aide aux repas, courses, ménage et repassage – Chèque emploi service/CESU – Tel : 06.43.07.09.16



Vie Communale



Le jumelage

Du 13 au 20 août dernier, nous avons accueilli nos ami(e)s de PIERREFICHE D'OLT (Aveyron).

C'est un groupe de 15 personnes qui ont traversé la France !

Au programme : découverte de notre région (tournoi de palets bretons – organisé par le Comité des fêtes- et jeu de quilles aveyronnaises, rando au Cap d'Erquy sur le GR34, découverte du monde de la mytiliculture (bouchots d'Hillion), croisière jusqu'à l'île de Bréhat et balade sur la côte de granite rose, Dinan, St Malo, etc...

Le tout a été ponctué de repas bretons typiques mais aussi de spécialités aveyronnaises (farçou, aligot/saucisse et gâteau à la broche). Une semaine bien remplie du fait d'une organisation et planification du séjour bien préparée, par des bénévoles et des élus. Merci à Nathalie GESREL – adjointe – d'avoir permis ces moments de retrouvailles et de belles rencontres.

Rendez-vous l'année prochaine à PIERREFICHE

- **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles nés(e) en 2006 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.
- Reprise de la permanence des élus le samedi 3 septembre – de 10h30 à 12h
- **Bibliothèque municipale** : Pour la rentrée de septembre, les horaires d'ouverture de la bibliothèque : le lundi de 16h30 à 18h et le mercredi de 15h à 17h. **Ouverture les samedi 3 et 16 septembre : 11h à 12h**
- **Mission Argent de poche** : La commune remercie les jeunes qui sont venus prêter main forte aux services techniques et scolaires.



Permis de construire

PC 022 077 22Q0003 – La Ville Girault – Construction d'une maison d'habitation

Déclaration Préalable de travaux

DP 022 077 22Q0012 – La Croix Audrain – Pose de panneaux photovoltaïques

DP 022 077 22Q0013 – 27, Lotissement de Bel Air – Clôture

DP 022 077 22Q0014 – 4, Lotissement de Bel Air – Clôture

DP 022 077 22Q0015 – 30, Lotissement de Bel Air – Clôture

DP 022 077 22Q0016 – Les Vaux – Agrandissement de la maison d'habitation

Etat civil

Mariages

- M. TARTER Christophe et Mme BUNOUST Jennifer se sont unis le 30 juillet 2022
- M. BURLOT Didier et Mme LEFORT Alexandra se sont unis le 13 août 2022
- M. LEVEQUE Romain et Mme PEHO Sonia se sont unis le 13 août 2022
- M. SAUNEUF Christophe et Mme KERHARDY Teresa se sont unis le 27 août 2022

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux mariés

Naissances :

- Eloïse KERMEUR, née le 7 juillet 2022, fille de Damien KERMEUR et de Agnès COUPÉ, domiciliés la Picquenais.
- Johann LE ROLLAND, né le 8 juillet 2022, fils de Adrien LE ROLLAND et Tiphaine GAPAILLARD, domiciliés les Fougères.
- Gaëtane CHANTOISEL, née le 10 août 2022, fille de Florent CHANTOISEL et de Cindy DOUX, domiciliés à Beauvais.

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux bébés et félicitations aux parents

Madame Monique HINGANT remercie toutes les personnes pour les marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de sa sœur Madame THOREUX Odile, de Lamballe.

Remerciements

Madame Régine OLERON – conseillère municipale – son mari et ses enfants ainsi que toute la famille vous remercient pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des décès successifs de son papa et sa maman.

Rappel des événements de la rentrée :

- **1^{er} forum des associations et des activités de loisir** : le samedi 10 septembre – de 9h à 13h
- **Concours de décoration de boîtes aux lettres** : Pensez à vous inscrire. Réunion du jury courant Octobre.
- **Journée citoyenne** : le samedi 24 septembre à partir de 9h / Pensez à vous inscrire !

La municipalité de Hénansal a décidé, de renouveler la journée citoyenne sur la Commune.

Le but de cette journée est de mobiliser les hénansalais.es dans un élan de civisme et de convivialité.

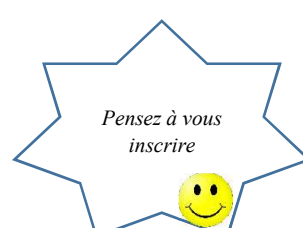
Les groupes de travail seront constitués suite aux inscriptions des habitants et suivant les ateliers proposés.

Pour le repas du midi, pique-nique à prévoir (au terrain des sports)

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte pour participer à un atelier.

Inscriptions : Toutes les personnes intéressées peuvent venir retirer le bulletin d'inscription à la mairie (dans le hall) ou le télécharger sur le site internet de la commune (henansal.fr). Vous avez jusqu'au vendredi 10 septembre pour vous inscrire. Une urne sera mise à disposition dans le hall de la mairie pour déposer vos bulletins d'inscriptions complétés.

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, toutes générations confondues, sera le bienvenu et peut apporter sa contribution pour la réussite de cette journée. Nous comptons sur votre participation, venez nombreux.



Vie Associative

- **Club des aînés** : Reprise des réunions bimensuelles le 8 septembre à 14h avec les anniversaires de juillet et août. Prochaine rencontre le 22 septembre. **Le concours de belote aura lieu le vendredi 30 septembre à 14h au foyer rural** : inscription sur place ou auprès de la présidente au 02.96.34.02.34. N'oubliez pas de vous inscrire pour le spectacle de la fédération du 7 novembre à Hermione (transport en car). **Le club des aînés sera présent au forum des associations organisé par la commune le 10 septembre** où nous vous présenterons nos activités en cours et futures.
- **Hand Hénansal-Erquy** : Reprise des entraînements pour toutes les équipes le lundi 5 septembre 2022. Pour les horaires et lieux d'entraînement, contact avec Loïc GOURS au 06.81.35.45.55 et Mégane HENRY au 06.83.33.65.74
- **Association C.L.O.E** : Journée de solidarité le dimanche 25 septembre 2022 de 9h à 17h à la Ferme d'Antan au Saint-Esprit-des-Bois à Plédéliac. Au programme : 3 randonnées pédestres à partir 9h de 6, 8 et 12 km (engagement de 5€), repas grillades 13€/adulte – 6€ enfant, groupe musical, vide dressing, tissus et mercerie, bourse aux jouets et structure gonflable, pêche à la ligne.

NOUVEAU : enchères d'articles de sportifs professionnels connus

Date limite d'envoi d'article pour le prochain numéro :
14 septembre 2022

Imprimeur gérant : Sylvie HERVO,
Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la Mairie – 22400 HENANSAL
Tél. : 02 96 31 50 02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr